

N° 17 - 11 juillet 2017

AOC Champagne

## Bulletin de Santé du Végétal

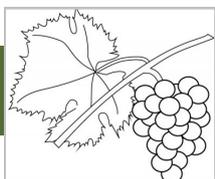
Vigne

### A RETENIR CETTE SEMAINE

**Tordeuses** : Premières perforations visibles.

**Mildiou** : Situation globalement bien maîtrisée. Quelques symptômes frais sur jeunes feuilles.

**Oïdium** : Situation toujours bien contenue, même en parcelles à fort historique.



### STADES PHENOLOGIQUES



Fermeture de la grappe.

Les grappes sont maintenant bien fermées. La vigne a tiré profit des précipitations de ces derniers jours.

Une fois le stade « fermeture de la grappe » atteint, il est plus délicat de situer le développement végétatif de la campagne en cours par rapport aux années antérieures. En moyenne, on compte 3 semaines entre le début de la fermeture de la grappe et le stade 35 « début véraison ». Le prochain point de repère sera donc l'observation des premières baies vérées.

Pour le moment, l'estimation faite est de 10 jours d'avance.

**Chardonnay, pinot noir, meunier** : stade 33 « fermeture de la grappe ».

**REMARQUE** : ce bulletin est produit à partir d'observations réalisées du 03 au 07 juillet sur 178 parcelles de vigne. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.





## MILDIOU

### Situation

Même si de nouveaux symptômes frais sur feuilles, principalement sur jeunes feuilles (brous et entre-cœurs) ont été signalés depuis la fin de la semaine dernière, la situation « mildiou » reste globalement bien maîtrisée à l'échelle du vignoble, sur feuilles comme sur grappes.

Sur le réseau BSV, la fréquence de parcelles concernées par la présence de taches sur feuilles a légèrement progressé : 49 % de parcelles sont concernées (contre 36 % la semaine précédente). Dans la grande majorité des cas, il s'agit seulement de quelques taches éparses par parcelle. Les parcelles concernées par une présence plus régulière de taches sont toujours peu fréquentes (11 parcelles, soit 6 % des parcelles du réseau). Les taches concernent majoritairement les jeunes feuilles (brous, entre-cœurs). Des symptômes sur grappes ont été signalés sur 7 parcelles du réseau (soit 3,8 % de parcelles concernées).

Des précipitations se sont produites, localement, le 6 juillet (frange nord-ouest et sud-est du vignoble) et depuis dimanche dernier sur tout le vignoble. D'après les abaques d'incubation, de nouveaux symptômes sur feuilles peuvent être visibles, respectivement, à partir du 11 juillet et du 15 juillet. Les conséquences sur grappes de ces épisodes seront limitées. En effet, la fermeture étant bien avancée, leur sensibilité à de nouvelles contaminations est fortement réduite.

### Analyse du risque

La pression « mildiou » demeure modérée à l'échelle du vignoble.

A ce stade avancé de la campagne, le risque de contaminations sur grappes est maintenant plus faible du fait de l'avancement du stade « fermeture ». Des contaminations des jeunes feuilles restent possibles. Les prochains rognages permettront de limiter leur présence. Seule la présence de symptômes importants sur le feuillage principal peuvent conduire à se préoccuper du mildiou jusqu'au stade 35 « début véraison ». Ces cas devraient rester rares.

La maîtrise du mildiou passe par une bonne prévention des repiquages (contaminations secondaires).

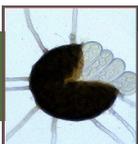
Pour gérer au mieux le risque mildiou, tenez compte du cumul de pluie, des précipitations à venir, et de l'état sanitaire des parcelles.



*Tache fraîche sur feuille.*



*Taches anciennes sur feuille.*

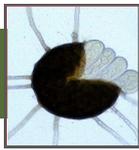


## OIDIUM

### Situation

Au vignoble, sur les différents réseaux d'observation, les suivis sur grappes ont débuté depuis 3 semaines, pour tous les cépages.

Sur le réseau BSV qui comprend 182 parcelles, au 11 juillet, la présence d'oïdium sur grappes a légèrement progressé mais reste faible. Quatre parcelles présentent des symptômes d'oïdium sur grappes, soit 2 % des parcelles du réseau. Sur les autres réseaux d'observation, la situation est identique : très rares symptômes observés sur baies. Les parcelles concernées sont principalement des parcelles à forte antériorité d'attaques sur grappes.

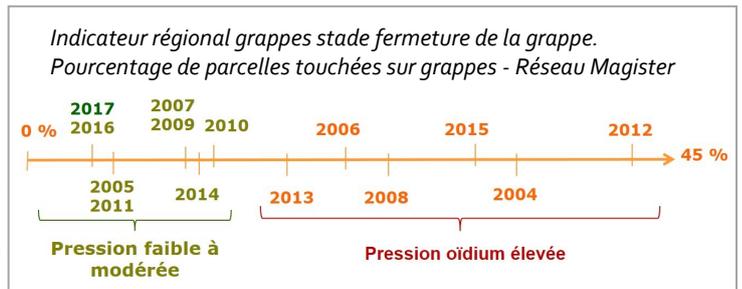


## OIDIUM

### Analyse du risque

La campagne 2017 reste conforme aux années à risque oïdium « faible à modéré ».

A ce stade de la campagne, seules les parcelles où de l'oïdium sur grappes a été vu nécessitent de prendre encore en compte le risque « oïdium » jusqu'au stade « début véraison ». Dans les autres parcelles, si aucun symptôme n'a été vu lors du contrôle sur grappes au début de la fermeture de la grappe, fin de la protection.



## TORDEUSES

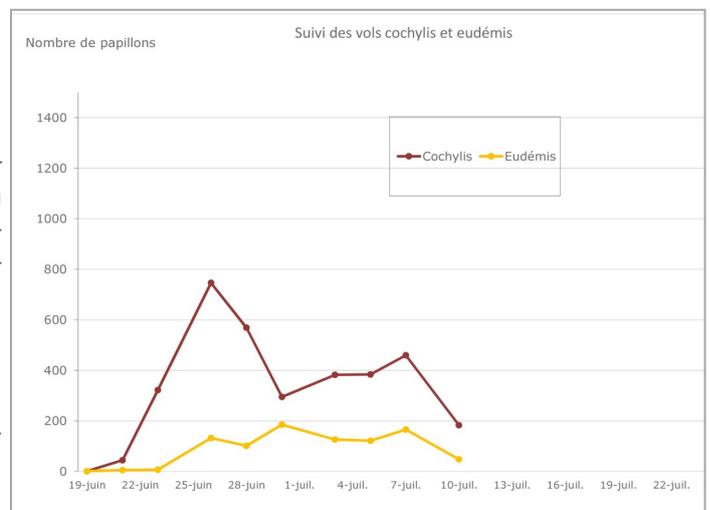
### Situation

Le vol de deuxième génération est toujours en cours.

A ce jour, l'activité de ponte est d'intensité faible à modérée. Les premières perforations ont été observées en fin de semaine dernière, dans le secteur de Bouzy-Ambonnay, dans le barséquanais, et dans la région d'Épernay.

### Analyse du risque

La surveillance se poursuit. Le risque G2 est essentiellement présent en zone non confusée.



## Vu au vignoble

- Pourriture Grise

Quelques baies botrytisées ont été observées au vignoble. Elles ne présagent en rien de l'intensité de la pourriture grise qui pourrait être vue aux vendanges, qui est dépendante des conditions météo à venir.

Des mesures prophylactiques telles que l'effeuillage peuvent limiter le développement du champignon, du fait de l'aération des grappes.

Les observations qui seront réalisées dans le cadre du suivi de la maturation permettront de suivre l'évolution de la situation. Les suivis débiteront le 07 aout.

- Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*)

Ce papillon est en premier lieu un ravageur des forêts et des vergers. En France, il est observé sur la vigne depuis les années 1950. Il appartient à la famille des tordeuses. Il est également appelé « petite tordeuse de la grappe ». Il a déjà été signalé, ponctuellement, en Alsace et en Languedoc où il est considéré comme un ravageur secondaire pouvant engendrer, très ponctuellement, des dégâts sur grappes.

Sa présence a été détectée cette année, très localement, dans notre vignoble (sources Comité Champagne, GDV Marne). Une surveillance spécifique est déjà en place. Un réseau de pièges à l'échelle Champagne sera plus largement déployé dès la saison prochaine pour suivre l'éventuel déploiement de cet insecte.



## Bulletin de Santé du Végétal

### Vigne

En 2017, les partenaires du réseau SBT Vigne sont : Champagne Veuve Clicquot Ponsardin, Comité Champagne, Acolyance Vigne, COMPAS, Coopérative Champagne Coligny-Union Novagrain, Champagne Chassenay d'Arce, Coopérative Charles Collin, CSGV, CVC Nicolas Feuillatte, FCM Consultants, GDV Aube, GDV Marne, GEDV Aisne, Chambre d'agriculture de la Marne, Magister, Ets RITARD, SOUFFLET Vigne, STAHL, Union Auboise, Union Champagne, Viti-Concept, Vranken Pommery, Vinelyss.

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la Chambre d'agriculture régionale Grand Est :

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/index.php?id=2853502>

et de la DRAAF :

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**ÉDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RÉGIONALE GRAND EST SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU VIGNE :**

Champagne Veuve Clicquot Ponsardin - Comité Champagne - Acolyance Vigne - COMPAS - Coopérative Champagne Coligny-Union Novagrain - Champagne Chassenay d'Arce - Coopérative Charles Collin - CSGV - CVC Nicolas Feuillatte - FCM Consultants - GDV Aube - GDV Marne - GEDV Aisne - Chambre d'agriculture de la Marne - Magister - Ets RITARD - SOUFFLET Vigne - STAHL - Union Auboise - Union Champagne - Viti-Concept - Vranken Pommery - Vinelyss.

**Rédaction :** le Comité Champagne avec relecture de GDV Aube, STAHL et DRAAF-SRAL.



**Animation du réseau Vigne :** Alexandra BONOMELLI - Comité Champagne. Tél. : 03 26 51 50 62. Courriel : alexandra.bonomelli@civc.fr

**Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique,** vous pouvez en faire la demande par courriel à [k.benredjem@champagric.fr](mailto:k.benredjem@champagric.fr)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.